



**STAGE de JUDO  
A PINS-JUSTARET  
Lundi 21 au Mercredi 23  
Octobre 2024**



Le Dojo Club Pins-Justaret/Villate organise un stage durant les vacances de Toussaint,  
**du Lundi 21 au mercredi 23 Octobre 2024.**

Ce stage est ouvert à tous les enfants licenciés à **partir de la catégorie mini - poussins nés en 2017.**

**ACTIVITES :**

JUDO : Technique, règles d'arbitrage, katas (pour les benjamins et minimes)

PLEIN AIR : Footing, sports collectifs, endurance, grands jeux

**PRIX :** 45 euros      *Prise en charge par le club : 15 € (pour les licenciés de Pins-Justaret/Villate)*  
*A la charge des parents : 30 € (à l'ordre du Dojo Club Pins-Justaret/Villate)*

*Pour les judokas non licenciés à Pins-Justaret/Villate → 45 euros*

Prévoir : un judogi, un survêtement, un repas froid pour le pique-nique de midi et des jeux de société,  
le goûter sera fourni par le club.

**Accueil :** 8 h30-9h30 à la salle de Judo de Pins-Justaret (complexe sportif du lycée)

**Fin de Journée :** à 17 h Les parents sont invités à partager un moment de convivialité à la fin du stage.

**PROCHAINS STAGES :** Du 17 au 19 Février 2025 – Du 14 au 16 Avril 2025

**Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à  
Benjamin Hallopé – Tél. : 06 42 14 50 14**

---

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

(A RETOURNER AVANT LE 14 OCTOBRE 2024)

NOM..... PRENOM..... NE(E) LE .....

ADRESSE..... TEL.....

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) Mr,Mme.....

Agissant en qualité de.....autorise les responsables du stage sportif où adhère mon enfant ..... à prendre en cas d'accident sérieux dans la pratique du sport, toute décision d'ordre médical ou chirurgical en mes lieu et place s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

L'enfant a-t-il des allergies, si oui lesquelles :

.....

A..... Le.....

SIGNATURE

« lu et approuvé »